

RADIO-CANADA

QUÉBEC—DISCRIMINATION EN FAVEUR DU
SOCIALISME ET DU SÉPARATISME

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État.

A maintes reprises, j'ai dit que la Société Radio-Canada était infestée de socialistes et de séparatistes. Étant donné la teneur de certaines émissions, comme *Les Couche-tard*, par exemple, où l'on entend MM. Landré et Normand ridiculiser également libéraux, conservateurs progressistes et créditistes, sans jamais le faire à propos des socialistes ou des séparatistes, l'honorable ministre est-il en mesure de dire si la tenue d'une enquête par un comité indépendant de la Chambre et de Radio-Canada s'impose actuellement, afin de déterminer si Radio-Canada doit réellement être rappelée à l'ordre?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur le président, j'ai répondu à cette question la semaine dernière. J'ai dit que, pour le moment, le gouvernement ne considérerait la tenue d'aucune enquête particulière et je crois devoir donner la même réponse à l'honorable député aujourd'hui.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire.

L'honorable ministre est-il au courant de la discrimination pratiquée par Radio-Canada et, dans l'affirmative, qu'attend-on pour créer une commission que l'on chargerait de recommander au moins le nettoyage qui s'impose au sein de cette société? (*Applaudissements*)

L'hon. M. Pelletier: Monsieur le président, l'honorable député me demande si je suis au courant de ce qui se passe à une certaine émission qui est censée être humoristique. Je ne suis pas tenté, pour ma part, de prendre cette émission très au sérieux, mais, étant donné que le député prétend que tout le monde y en attrape pour son grade, sauf un certain parti, peut-être pourrais-je m'occuper, en effet, de demander à Radio-Canada d'attraper également ce parti, si c'est ce que le député désire.

[Plus tard]

M. l'Orateur: Je crois que l'honorable député de Témiscamingue a une question supplémentaire à poser.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une autre question supplémentaire à l'honorable secrétaire d'État.

Il ne s'agit pas de savoir si tel ou tel parti devrait être ridiculisé comme le sont les autres, mais si l'honorable secrétaire d'État est disposé à demander à Radio-Canada de ne

pas pratiquer la discrimination, soit au programme *Les Couche-tard*, soit à celui qui est animé par Lise Payette, soit à n'importe quel autre à teneur socialiste...

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député a maintenant fait ses représentations.

LA COMPARUTION DES DIRECTEURS DE RADIO-CANADA AU COMITÉ DE LA RADIODIFFUSION, DES FILMS ET DE L'ASSISTANCE AUX ARTS

L'hon. Martial Asselin (Charlevoix): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État.

Étant donné que, depuis quelque temps, on lance des accusations à gauche et à droite contre Radio-Canada, ne serait-il pas possible au ministre de demander aux directeurs de cette société de comparaître au comité de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts, afin de répondre à ces accusations?

L'hon. M. Pelletier: Monsieur le président, les directeurs de la Société Radio-Canada comparaissent régulièrement à ce comité, à la demande même des membres du comité. Ils n'ont jamais refusé d'y comparaître et, si mes renseignements sont exacts, ils doivent le faire encore très bientôt.

L'OFFICE NATIONAL DU FILM

LA FOURNITURE GRATUITE DE FILMS AUX
ÉCOLES

[Traduction]

M. George Muir (Lisgar): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au secrétaire d'État. Quand le secrétaire d'État sera-t-il prêt à prendre une décision ferme pour que les films de l'Office national du film soient à nouveau mis gratuitement à la disposition des écoles canadiennes?

[Français]

L'hon. M. Pelletier: Monsieur le président, cette question m'étonne. La distribution des films de l'Office national du film, selon les procédés qui avaient cours avant la décision du 1^{er} janvier, est censée être revenue à la normale. Mais, si tel n'est pas le cas, je suis disposé à étudier cette question et à demander à l'Office national du film de présenter un rapport à ce sujet.

[Traduction]

M. Muir (Lisgar): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le secrétaire d'État voudrait-il faire en sorte que ces films soient mis gratuitement à la disposition des écoles dès la rentrée prochaine?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député est en train de faire une représentation.